



Brèves Economiques d'Afrique de l'Ouest

N°282 - 23/11/2018



ZOOM SUR...

... [Sur le rapport 2017 de la BCEAO sur le commerce extérieur de l'UEMOA](#)

❖ **Progression de 5,7% des exportations (26 Mds EUR), tirées par les ventes d'or, de coton et de cacao**

En 2017, les exportations de biens et services cumulées des huit pays ont progressé de 5,7% en g.a. pour atteindre 26 Mds EUR. En particulier, les exportations de biens¹ (85% du total) ont cru de 6%, grâce à la hausse des ventes d'or (+7%), de cacao (+5,8%), de noix de cajou (+28,4%), de coton (+21,3%) et de produits pétroliers (+10,5%).

La Côte d'Ivoire reste le 1^{er} exportateur de l'Union, avec une part de 47,3%. Elle est suivie du Sénégal (12%), du Mali (11,9%) et du Burkina Faso (11,8%).

Les produits agricoles et miniers (pétrole, or et uranium) dominent les exportations, avec des parts de marché (PdM) respectives de 38,4% et 31,5%. L'indicateur de diversification des exportations (indice de Theil) montre que le Sénégal et le Togo ont les exportations les plus diversifiées, alors que la Guinée-Bissau est le pays dont les exportations sont les moins diversifiées.

L'Europe reste le 1^{er} client de l'Union, avec une PdM de 44%. La Suisse (15%, cacao), les Pays-Bas (7,7%, cacao) et la France (6%, cacao, uranium) demeurent les principaux clients de l'Union. Les échanges intra-UEMOA sont estimés à 3,5 Mds EUR. La Côte d'Ivoire (37%) et le Sénégal (21,6%) en sont les principaux fournisseurs, quand le Mali (32%) et le Burkina Faso (22,9%) sont les principaux importateurs.

❖ **Hausse de 8,7% des importations (32,5 Mds EUR), portée par les produits énergétiques, des biens intermédiaires et de consommation**

Les importations de biens (70% du total) ont progressé de 7,6%. Elles se composent de biens de consommation (29%, riz, blé), d'équipements (24,3%, machines et appareils mécaniques/électriques, matériels de transport), de produits énergétiques (19%, pétrole) et de biens intermédiaires (18,6%, matériaux de construction et produits chimiques).

La Côte d'Ivoire est le 1^{er} importateur de l'Union, avec une PdM de 29,6%, suivie du Sénégal (22,3%), du Burkina Faso (13%) et du Mali (13%).

L'Europe demeure également le 1^{er} fournisseur de l'Union, avec une PdM estimée à 42,5% (contre 40,5% en 2016). Arrivent ensuite l'Asie (37%) et l'Afrique (12,6%). Individuellement, la Chine est le 1^{er} fournisseur de l'Union depuis 2016, avec une PdM de 14,8% (biens d'équipement notamment) en 2017, suivie de la France (14,2%, blé, produits laitiers, boissons, produits pétroliers, biens intermédiaires et d'équipement).

❖ **La balance courante demeure déficitaire, à -6,4% du PIB**

La balance courante est fortement pénalisée par les échanges de service. Ceux-ci enregistrent un déficit de 5,9% du PIB contre seulement 0,5% pour les biens. Mais hors la Côte d'Ivoire (seul pays de l'Union à réaliser un excédent structurel de la balance commerciale), le déficit commercial ressortirait à 4,3% du PIB. **Par ailleurs, les termes de l'échange de l'union se sont détériorés de 0,6% en 2017, après une amélioration de 5,1% en 2016.**

Pays	Exportations de Biens et services en 2017 (Mds EUR)	Importations de Biens et services en 2017 (Mds EUR)	Balance courante (Mds EUR)
Bénin	2,1	3,3	-1,2
Burkina Faso	3,1	4,2	-1,1
Côte d'Ivoire	12,3	9,6	2,7
Guinée-Bissau	0,2	0,2	0,0
Mali	3,1	4,2	-1,1
Niger	1,1	1,9	-0,8
Sénégal	3,1	7,2	-4,1
Togo	1,0	1,8	-0,8
Total	26,0	32,5	-6,5

¹ Les exports de service sont dominés par les activités touristiques (35%), de transports (19%) et de communication (15,7%).

BURKINA FASO

Echanges commerciaux entre la France et le Burkina Faso à fin septembre 2018

A fin septembre 2018, les exportations de la France vers le Burkina Faso sont en hausse de 8,5%, à 197,7 M EUR, alors que ses importations en provenance du pays ont enregistré une baisse de -21,7%, à 14,6 M EUR. A l'échelle de l'Afrique subsaharienne (52 pays), le Burkina Faso est le 13^{ème} pays importateur de produits français, le 24^{ème} pays exportateur vers la France et son 8^{ème} solde positif (183,2 M EUR).

BENIN

Avancées du projet de déploiement de fibre optique supplémentaire et ses réseaux d'accès

La réalisation d'études approfondies ont permis de redéfinir le projet de développement de fibre optique supplémentaire et d'extension du réseau d'accès sur 2450 km. Ce projet initial a été scindé en deux composantes : (i) projet de développement des infrastructures de télécommunications et des TIC phase 2 (PDI2T) consacré à l'extension-densification du réseau dans une douzaine de chefs-lieux de communes et certaines agglomérations ainsi que le (ii) projet de la « Boucle Ouest » œuvrant à la sécurisation de la partie sud du réseau et le déploiement de la fibre sur l'ouest du territoire (Cotonou-Djougou). Un contrat commercial est en en cours de négociations pour la mise en œuvre de la 1^{ère} composante tandis que le gouvernement a autorisé des négociations par entente directe avec le groupement franco-français Axione-Bouygues Energies Services sur la 2^{ème} composante.

CAP-VERT

Publication du Diagnostic-pays systématique de la Banque mondiale

Le document de la Banque mondiale a été présenté le 19 novembre à Praia par le vice-Premier ministre et ministre des Finances, Olavo Correia. Ce dernier a notamment souligné la nécessité d'améliorer l'environnement des affaires et de réduire le niveau d'endettement public du pays. Quatre grandes catégories de contraintes au développement sont identifiées par la Banque mondiale dans son rapport : (i) le manque de capital humain, (ii) la faible connectivité, (iii) la performance médiocre du secteur public et (iv) la faible résilience. L'étude recommande que le Cap-Vert se concentre sur le développement d'un tourisme diversifié et d'une agriculture de niche.

COTE D'IVOIRE

La SIR retrouve ses pleines capacités

La Société ivoirienne de raffinage (SIR) va retrouver sa pleine capacité de raffinage avec le remplacement du réacteur endommagé lors de l'incendie du 2 janvier 2017. La SIR est la première entreprise du pays avec un chiffre d'affaires de 1,7 Md EUR. Total en est actionnaire à hauteur de 20,35%.

Rôle d'observateur au groupe Coton4 (C4) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

La Côte d'Ivoire vient d'être admise en qualité d'observateur auprès du C4, formé des grands pays producteurs de coton que sont le Burkina Faso, le Tchad, le Bénin et le Mali, au sein de l'OMC. Ils émettent des propositions pour axer les négociations multilatérales sur la commercialisation et le développement des filières cotonnières. Ainsi, la Côte d'Ivoire qui suivra les discussions, pourra indiquer sa position et bénéficier des programmes d'assistance technique et financière pour le développement de la filière. Le coton représente 7% des exportations du pays pour 120 Mds FCFA (180 M EUR) de recettes, contribue à 1,7% du PIB et fait vivre 3,5 M de personnes dans les régions du Nord et du Centre.

Impact incertain du Brexit sur l'industrie du cacao

L'Intercontinental Exchange Futures de Londres est le marché à terme le plus important pour les fèves de cacao, rare matière première encore négociée en livre sterling. Cependant, avec le Brexit les contrats en sterling pourraient être amenés à disparaître selon certains observateurs. De fait, il complexifiera le marché du cacao étant donné que son financement, sa logistique et sa consommation sont entremêlés en Europe. Il soulèvera des questions de juridiction, applicabilité des contrats et transport entre les marchés britanniques et européens, mais pourrait placer le Royaume-Uni comme un hub financier idéal pour des marchés à terme de matières premières agricoles.

Brigade de lutte contre l'orpaillage clandestin

Les autorités ivoiriennes ont créé une brigade spéciale pour réprimer les activités d'orpaillage clandestin et les infractions globales du code minier. En 2016, la Côte d'Ivoire a extrait officiellement environ 25 t d'or grâce à la Société des mines de Tongon, la Société des mines d'Ity, Agbaou Gold Operations et LGL Mines Côte d'Ivoire. Le code minier de 2014 fixe à 0,5% du chiffre d'affaire annuel de la compagnie minière, la contribution pour le financement des projets sociaux au profit de la population riveraine du périmètre d'exploitation.

GAMBIE

Aide budgétaire de 55 M EUR de l'UE

Un nouveau programme d'aide budgétaire de 55 M EUR a été approuvé par l'UE le 8 novembre. Ce programme devrait contribuer à l'amélioration de la gouvernance, de la gestion des finances publiques et de la prestation de services. Il devrait durer deux ans pour la partie aide budgétaire et trois ans pour la partie assistance technique.

GUINEE-BISSAU

Nouvel accord de pêche avec l'UE

La Guinée-Bissau et l'UE ont signé le 15 novembre un nouvel accord de pêche, un an après l'expiration du précédent. Il permettra à une flotte d'environ 50 navires européens d'opérer dans les eaux territoriales du pays pour une durée de 5 ans pour des espèces désignées avec des limites de capture. En contrepartie, l'UE versera à la Guinée Bissau une contribution financière de 15,6 M EUR par an, soit une hausse de près de 70% par rapport au précédent accord (9,2 M EUR). Pour rappel le 1^{er} accord de pêche les alliant remonte à 1980. Le secteur de la pêche contribue à 7% du PIB de la Guinée-Bissau qui jouit d'une zone économique exclusive de 105 000 km².

MALI

Production en vue de lithium

Les sociétés Birimian (Australie) et Kodal Minerals (Royaume-Uni) ont découvert des gisements de minéraux dans les sous-sols de Goulamina (sud-ouest du Mali) et Bougouni (Sikasso). Ces découvertes pourraient permettre au Mali, selon le ministère des Mines et du pétrole, de produire du lithium à l'horizon 2020. Le potentiel des gisements est à 48 Mt de minerai, dont 694 000 tonnes de lithium. Birimian, qui prévoit un investissement de 199 M USD, anticipe une première production de lithium pour le 1^{er} trimestre 2020. A noter que les réserves mondiales de lithium s'élèvent à environ 16 Mt et la majeure partie de la production est concentrée au Chili et en Australie.

NIGER

Découverte d'un nouveau bassin pétrolier au Niger

Les autorités nigériennes confirment la découverte par la compagnie algérienne Sonatrach d'un nouveau bassin pétrolier à Kafra, au nord du pays. Le gisement étant mitoyen du bassin pétrolier algérien de Taffassasset, c'est la filiale internationale de la compagnie algérienne Sonatrach qui a relancé la prospection en 2005. Les premiers forages s'étaient révélés positifs en mars dernier. Le 15 novembre, le gouvernement de Niamey a signé un avenant au contrat de partage de production du Niger avec Sonatrach. L'exploitation pourrait commencer dès la fin de l'année et fournir à terme

90 000 barils/jour supplémentaires au Niger, soit quintupler une production qui avait démarré en 2011 grâce au gisement d'Agadem, dans le sud-est du pays.

Echanges commerciaux entre la France et le Niger à fin septembre 2018

A fin septembre 2018, les exportations de la France vers le Niger chutent de -27,2% avec un volume de 82,0 M EUR (moyenne Afrique de l'Ouest à -17,4%). Sur la même période, les importations de la France en provenance du pays s'effondrent à -97,9%, à 4,6 MEUR. A l'échelle de l'Afrique subsaharienne, le Niger est le 20^{ème} client de la France, le 36^{ème} fournisseur et est devenu son 13^{ème} solde positif (+77,4 MEUR) après avoir été longtemps l'un de ses plus importants soldes négatifs.

SENEGAL

192,6 M EUR générés par les industries extractives en 2017

Selon l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), les revenus générés par le secteur extractif ont à nouveau augmenté en 2017, pour atteindre 192,6 M EUR, après 177,5 M EUR en 2016. Cette hausse s'explique en grande partie par l'introduction de la taxe spéciale sur le ciment dans la Loi de finances initiale de 2017, qui a permis de mobiliser des recettes de l'ordre de 15,2 M EUR. Le secteur minier est le 1^{er} contributeur aux revenus tirés du secteur extractif, avec 163 M EUR, soit 84% du total. Le secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz) génère seulement 29,5 M EUR, soit 15% des recettes. Les quantités d'or extraites au Sénégal ont également augmenté, la production passant de 6,72 tonnes en 2016 à 7,25 tonnes en 2017.

TOGO

Instauration d'une taxe sur l'export de noix de cajou brutes

A l'instar du Bénin, le Togo vient d'adopter une taxe à l'export sur les noix de cajou non transformées localement. Ainsi, l'exportation d'anacarde sous forme brute est taxée à 40 FCFA/kg et de 5 FCFA/kg pour l'anacarde transformée. L'objectif est d'alimenter par la perception de ces taxes un compte d'affectation spéciale servant de fonds de gestion de la filière anacarde, afin notamment de favoriser les transformations locales. A noter qu'après une production de 12 000 tonnes en 2017, les récoltes sont projetées à 15 000 tonnes pour 2018.

ENTREPRISES & FINANCEMENTS PROJETS

ACTUALITE REGIONALE

Financement par la Banque mondiale de la lutte contre l'érosion côtière

Le programme de gestion du littoral ouest-africain de la Banque mondiale a été officiellement présenté le 19 novembre. La Côte d'Ivoire bénéficie d'un prêt de 24,4 M EUR afin de lutter contre l'érosion côtière dans la région de Grand-Lahou. Le Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA) a été lancé en avril 2018 et concerne la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Mauritanie, le Sénégal, Sao-Tomé et Principe et le Togo.

L'OPEP accorde un prêt de 22 M USD pour financer la réhabilitation du corridor Cotonou-Niamey

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) va décaisser 22 M USD pour financer la réhabilitation du corridor Cotonou-Niamey, a indiqué le gouvernement béninois. Le prêt qui sera accordé via le fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) devrait servir au financement de la section Bérébouay-Malanville du corridor Cotonou-Niamey, qui s'étend sur une longueur de 169,4 km. S'ajoutant aux 111 MUSD obtenus de la part de la Banque islamique de développement (BID), en avril 2018, ce nouveau prêt vient boucler le financement nécessaire pour mettre en place le projet de réhabilitation. Les travaux devraient également prendre en compte l'aménagement de 65 km de pistes en terre, la construction de 15 salles de classe, 2 centres de santé, 8 marchés ainsi que 10 forages. Ces investissements entrent dans le cadre du programme d'action du gouvernement de Patrice Talon, couvrant la période 2016-2021.

BURKINA FASO

5 projets solaires donnant la part belle à la France se concrétisent

Le conseil des ministres du 14 novembre 2018 a adopté un rapport relatif à une autorisation de contractualisation de promoteurs privés, afin de construire des centrales solaires photovoltaïques au Burkina Faso. Ces projets, sous forme partenariat public privé (PPP) et d'achat d'électricité (PPA), permettront de produire 155 MW d'énergie solaire dans le réseau de distribution de l'opérateur public Sonabel. Les promoteurs retenus sont : le groupement Soltech (Belgique)/Quadran (France)/Syscom (Burkina Faso) pour les centrales solaires de Zano (20 MW) et Dédougou (15 MW) ; la compagnie financière française Naange pour la centrale solaire de Kalzi (30 MW) ; la société française Urbasolar pour la centrale solaire de Pâ (30 MW) ; Africa-Ren (Greenwish Partners, société d'investissement française) pour la centrale solaire de Kodéni (30 MW) ; Green Yellow (filiale du groupe français Casino) pour une centrale solaire à Ouagadougou (30 MW).

Investissement de Oikocredit dans le transformateur de cajou Anatrans

L'investisseur néerlandais à impact social Oikocredit est devenu actionnaire du principal transformateur de cajou du Burkina Faso grâce à un investissement de 2 M EUR dans Anatrans. Anatrans s'approvisionne auprès de 3500 producteurs et fournit les marchés internationaux en noix de cajou biologiques et conventionnelles selon les règles du commerce équitable. Transformant la matière première depuis 2010, l'entreprise emploie 1500 personnes et soutient les groupes de producteurs par une assistance technique en collaboration avec des ONG.

Inauguration du 4^{ème} échangeur de Ouagadougou

Le président du Burkina Faso, Roch Kaboré, a procédé le 15 novembre 2018 à l'inauguration de l'échangeur du Nord de Ouagadougou. Il s'agit du plus grand échangeur du pays, situé dans le quartier de Tampuy, au centre-nord de la capitale, construit en 36 mois par l'entreprise française Sogea Satom (Groupe Vinci). D'un coût estimé à 70 Mds FCFA (107 M EUR), il a été financé en PPP entre l'Etat burkinabé et la filiale locale du groupe marocain (BMCE) Bank of Africa (BOA).

GAMBIE

Première exploration offshore de gaz et de pétrole infructueuse

Les premières explorations offshore menées par les compagnies australienne FAR et malaisienne Petronas au large de la Gambie ont été infructueuses. Les forages du puits Samo-1 ont duré près de trois semaines, jusqu'à une profondeur de 3 240 m, et n'ont révélé aucun gisement de pétrole et de gaz. Cependant, le gouvernement a approuvé une prolongation de six mois afin de permettre à FAR et Petronas de procéder à une évaluation approfondie des résultats de Samo-1.

MALI

Prêt de 93 Mds FCFA de Eximbank chinoise pour le financement du plan « Mali Numérique 2020 »

Les députés maliens viennent de ratifier l'accord de prêt concessionnel de 93 Mds FCFA (141,8 M EUR) signé le 28 septembre dernier à Beijing, avec la Banque import-export de Chine (Eximbank China). Ce financement est destiné au financement du projet « Mali Numérique 2020 » qui sera réalisé par la société China International Telecommunication Construction Corporation (CITCC) dans un délai de 24 mois. Selon M. Arouna Modibi Touré, ministre de l'Economie numérique, cette initiative prévoit : (i) la construction d'un backbone (réseau) interurbain de fibres optiques d'une longueur totale de 817,4 km ; (ii) l'installation de douze (12) terminaux de type OSN 3500 ; (iii) un réseau urbain GPON (Gigabit Passive Optical Network) avec 100 km de fibres optiques ; et (iv) une cinquantaine de terminaux GPON pour interconnecter les institutions gouvernementales. Elle permettra également la mise en place d'un réseau de communication sécurisé. Pour mémoire, le Mali dispose de 9200 km de fibre optique.

MAURITANIE

Versement par l'UE de 57,5 M EUR dans le cadre de l'Accord de pêche bilatéral

L'UE vient de procéder au versement annuel de 57,5 M EUR à la Mauritanie dans le cadre de l'Accord de pêche bilatéral. Ce paiement forfaitaire est en particulier la contrepartie à l'accès des navires de l'UE aux zones de pêche mauritaniennes. Pour rappel, l'économie mauritanienne dépend en grande partie du secteur de la pêche, qui représente près de 20% des recettes budgétaires du pays et emploie environ 40 000 personnes.

NIGER

Le pays souhaite doubler sa production d'électricité d'ici 2024

Le gouvernement du Niger est en discussion avec trois entreprises chinoises pour développer d'ici 2024 une centrale au charbon de 200 MW dans le centre du pays, qui "permettra de créer un réseau interconnecté avec le Nigéria", a déclaré un responsable du ministère nigérien de l'Énergie, en marge d'une réunion des producteurs d'énergie ouest-africains. Le gouvernement nigérien prévoit également de construire deux centrales solaires de 7 MW et 20 MW, ainsi qu'une centrale hybride de 19 MW. Ces projets seraient financés par l'AFD, la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque mondiale et la Banque ouest africaine de développement (BOAD).

EVENEMENTS

ACTUALITE REGIONALE

Agrofood et Plastprintpack West Africa 2018

Après 4 éditions à Accra, le salon international AgroFood & Plastprintpack West Africa s'est délocalisé à Abidjan du 20 au 22 novembre. Organisé par la structure allemande Fairtrade sur le thème « Ajouter de la valeur à la modernisation de l'industrie agroalimentaire et plastprintpack en Afrique de l'Ouest », le ministre de l'Agriculture l'a inauguré en présence des ambassadeurs d'Allemagne, des Pays-Bas et de Turquie. Soulignant les synergies possibles avec le SARA, il a rappelé aux 80 exposants et professionnels les défis de la transformation sur place des produits agricoles et l'emploi des jeunes.

BURKINA FASO

Le Chef de l'Etat en visite officielle au Japon

Le président du Burkina Faso, Roch Kaboré, a effectué sa première visite officielle à Tokyo du 18 au 22 novembre 2018 où il s'est entretenu avec les plus hautes autorités au sujet du renforcement de la coopération bilatérale. A travers son agence de coopération internationale japonaise (JICA), le Japon intervient notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des infrastructures, de l'eau et dans l'agriculture (aménagement de bas-fonds pour la production du riz, recherche de semences améliorées). Accompagné d'une délégation d'hommes d'affaires, le président burkinabé a présidé également le 1^{er} forum économique bilatéral. En marge de cette visite, les sapeurs-pompiers des villes de Tokyo et de Yokohama ont fait un don de matériel à leurs homologues burkinabè (2 véhicules d'incendie, 3 ambulances, des lits, matelas et couvertures).

TOGO

Organisation d'un forum économique Togo-UE au 2^{ème} trimestre 2019 à Lomé

A l'issue du 19^{ème} dialogue Togo-UE, les deux parties se sont accordées sur la tenue à Lomé, au 2nd trimestre 2019, d'un forum d'affaires. Le principe sera de faire venir sur place des délégations d'investisseurs européens pour que la partie togolaise les sensibilise aux projets structurants inscrits au Plan national de développement (PND, 2018-2022), dont plus de 60% devront être financés sur fonds privés. L'UE en profitera également pour spécifier les nouveaux appuis qu'ils peuvent désormais proposer dans le cadre de l'opérationnalisation du Plan d'Investissement extérieur.

Copyright

Lettre réservée à la seule utilisation des destinataires. Les articles ne peuvent en aucun cas être reproduits ou cotés. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Abidjan (adresser les demandes à abidjan@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur :

Service Économique Régional pour l'Afrique de l'ouest

Adresse :

17 B.P. 151 Abidjan 17

Abidjan

Côte d'Ivoire

Indicateurs Pays (2017)	Bénin*	BF*	CV*	RCI**	Gambie*	Guinée**	GB**	Mali*	Mauritanie	Niger**	Sénégal**	Togo**	UEMOA*	ASS*
<i>Population (M hab.)</i>	11	19	1	25	2	13	2	19	4	19	16	8	110,3	1 033
Macroéconomie														
<i>PIB (Mds\$)</i>	9,4	13,2	1,7	40,3	1	9,1	1,3	15	5,1	7,9	16,2	4,8	114,2	1 529,1
<i>PIB / Hab (\$)</i>	825	696	3 212	1 615	471	702	762	794	1 321	421	1 007	622	1 035	1 480
<i>Croissance PIB réel (%)</i>	5	6	4	8	3	7	5	5	3	4	7	5	6,5	2,6
<i>Inflation (%)</i>	2,0	1,5	1,0	1,0	8,3	8,5	2,8	0,2	2,5	1,0	2,1	0,8	1,5	11
Finances Publiques														
<i>Déficit public (%PIB)</i>	-6	-6	-4	-5	-3	-1	-2	-4	1	-8	-4	-5	-5	-5
<i>Dette publique (%PIB)</i>	53	37	129	51	113	43	43	35	92	52	61	80	46	45
<i>Pression fiscale (%PIB)</i>	14	17	20	16	15	15	9	15	19	14	21	18	16	-
<i>Risque Pays²</i>	B	C	B	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-
Echanges														
<i>Balance commerciale (%PIB)</i>	-8	-2	-33	7	-27	-16	4	-5	-4	-13	-12	-21	-3	-1
<i>Exportations françaises vers³</i>														
<i>(M\$)</i>	237	258	40	1 187	9	159	5	407	163	143	839	327	3 404	13 457
<i>Importations françaises depuis⁴</i>														
<i>(M\$)</i>	5	20	0,5	871	6	146	0,3	12	48	243	83	12	1247	9211
<i>Balance courante (%PIB)</i>	-9	-7	-6	2	-9	-25	0	-7	11	-19	-5	-8	-6	-3
Aspects qualitatifs														
<i>IDH⁵</i>	167	185	122	171	173	183	178	175	157	187	162	166	-	-
<i>Doing Business⁶</i>	151	148	127	139	146	153	176	143	150	144	140	156	-	-
<i>Environnement des affaires⁷</i>	C	C	B	C	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

² Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

³ Trade Map - 2016

⁴ Trade Map - 2016

⁵ PNUD - mars 2017 - Classement sur 188 pays

⁶ Banque mondiale - octobre 2017 - Classement sur 190 pays

⁷ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Equité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque